

αὐτάς, θὰ ἀνήκον εἰς αὐτὸν τὸν *Abdulaziz*. "Ὅταν μετεφέρθησαν αἱ φορβάδες εἰς τὴν νῆσον, ἀπέστειλε κρυφίως ἐκεῖ καὶ μίαν ὠρισμένην δύναμιν στρατοῦ.

Οἱ στρατιῶται ἀποβιβασθέντες διὰ νυκτὸς εἰς παραλίαν τινὰ τῆς νήσου, ἣ ὁποία ἦτο πλησίον εἰς τὸ μέρος ὅπου ἔβοσκον αἱ φορβάδες, ἵππευσαν ἐπ' αὐτῶν. Ἠκολούθει αὐτοὺς τὸ πεζικὸν καὶ κατὰ τὴν ἀγγὴν ἔφθασαν ἐμπρὸς τῆς πόλεως, τὴν ὁποίαν ἐχρησιμοποιοῦει ὁ *Abdulaziz* ὡς ἔδραν τῆς διοικήσεώς του καὶ μόλις ἤνοιξαν αἱ πύλαι ὤρμησαν αἰφνιδίως ἐντὸς αὐτῆς καὶ ἐθανάτωσαν πάρα πολλοὺς *Μουσουλμάνους*, συνέλαβον καὶ τὸν *Abdulaziz*, τὸν ὁποῖον καὶ ἐθανάτωσαν, παραλαβόντες μετ' αὐτῶν πολλαπλάσια ἀπὸ τὰ πράγματα, τὰ ὅποια εἶχον ἀποστείλει πρὸς ἐξαπάτησιν. "Απαντες οἱ ἐν τῇ νήσῳ στρατιῶται ἐθανατώθησαν, εἰς τοὺς λοιποὺς ἐδόθη προσωρινῶς χάρις καὶ οὕτω κατέλαβον ὁλόκληρον τὴν νῆσον. Τὸ περιεργον τοῦτο γεγονός συνέβη κατὰ τὸ ἔτος 305²⁸ τῆς Ἑγίρας.

"Ἐπειτα ἀπὸ ἓνα χρόνον, ὁ ἐκ μέρους τοῦ *Ρωμανοῦ* διορισθεὶς διοικητὴς τῆς νήσου συνήθροισε τοὺς *Μουσουλμάνους* καὶ ἀφ' οὗ ἔκαμε μνείαν τῆς πρὸς αὐτοὺς χορηγηθείσης χάριτος καὶ ὑπέμνησε τὰς ἐκ μέρους τοῦ αὐτοκράτορος γενομένας πρὸς αὐτοὺς εὐεργεσίας εἰπεν εἰς αὐτούς: «Ἐὰν θελήσῃ ὁ Αὐτοκράτωρ, δύναται ἑσᾶς ὄλους νὰ σᾶς ρίψῃ εἰς τὴν φωτιὰν καὶ νὰ ἐξανδραποδίσῃ τὰς οἰκογενεῖάς σας, ἐν τούτοις ὅμως δεικνύει ἀπέναντί σας τόσῃν καλωσύνην καὶ ἀγαθότητα. Καὶ σεῖς ὅμως πρέπει μὲ τὴν εὐκαιρίαν τῶν συγχαρητηρίων τῶν *Χριστογενῶν* νὰ παρουσιασθῆτε ἐνώπιόν του καὶ νὰ τοῦ ὑποβάλετε τὴν ἀπαιτουμένην ἀφοσίωσιν». Οἱ *Μουσουλμάνοι* ἤκουσαν μὲ ἀποστροφήν τὴν πρότασιν αὐτὴν καὶ μολοντί συνενηθήθησαν ἐπὶ μακρὸν μεταξὺ τῶν, ἐν τούτοις πρὸς ἀποσόβησιν παντὸς κακοῦ, ἐξέλεξαν ἑκατὸν ἄτομα ἐκ τῆς μεσαίας τάξεως καὶ τὰ ἀπέστειλαν μετὰ δώρων πρὸς τὸν αὐτοκράτορα. Τούτους ἐδέχθη ὁ Αὐτοκράτωρ μὲ φιλοφρόνησιν, ἐδώρησε εἰς ἓνα ἕκαστον ἐξ αὐτῶν μανδύαν καὶ τοὺς ἀπέστειλε σώους εἰς τὴν πατρίδα των. "Ὅταν καὶ τὸ ἐπόμενον ἐξελέγησαν μερικοὶ ἐκ τῶν προκρίτων *Μουσουλμάνων* καὶ ἀπεστάλησαν, ὁ αὐτοκράτωρ ἐφυλάκισε πάντας τούτους εἰς ἓν μέρος καὶ τοὺς ἄφησε χωρὶς τροφὴν καὶ ὕδωρ. Εἰς τὰς λόγῳ τῆς πείνης καὶ δίψης κραυγὰς καὶ ἐπικλήσεις τῶν δυστυχησμένων αὐτῶν καὶ τῶν ἐρωτήσεών των ποῖος ὁ σκοπὸς τοῦ αὐτοκράτορος καὶ μᾶς ἐφυλάκισε κατ' αὐτὸν τὸν τρόπον, τοὺς ἀπήντησαν: «Αὐτὴ ἡ τιμωρία σᾶς ἐπεβλήθη διὰ νὰ ἐγκαταλείψετε τὸν ἰσλαμισμόν καὶ νὰ δοκιμάσετε τὴν *χριστιανικὴν* θρησκείαν».

²⁸) 917 μ. Χ. Βλ. περὶ αὐτοῦ ἐν σελ. 73.

“Ὅταν τοὺς ἐδόθη αὐτὴ ἡ ἀπάντησις, οἱ Μουσουλμάνοι ἔκαμον ἀκόμη ὀλίγην ὑπομονὴν καὶ ἔπειτα μὲ ἀπέχθειαν ἠγαγκάσθησαν νὰ συγκατανεύσουν. Ἠλευθερώθησαν κατόπιν διαταγῆς τοῦ αὐτοκράτορος καὶ ἐπέστρεψαν εἰς τὴν πατρίδα των. Ὅταν ἔφθασαν ἐκεῖ δὲν ἐδόθη ἄδεια εἰς τὰς οἰκογενείας των νὰ ἔλθουν εἰς ἐπαφὴν μετ’ αὐτῶν, ἐν ὧσιν δὲν ἠσπάζοντο τὸν χριστιανισμόν. Τότε ἐξηναγκάσθησαν καὶ αἱ οἰκογένειαι των νὰ δεχθοῦν τὸν χριστιανισμόν. Ἐπειτα ἐγνωστοποιήθη εἰς πάντας ὅτι δὲν θὰ ἐπιτραπῇ πλέον ἡ παραμονὴ Μουσουλμάνων ἐν τῇ νήσῳ. Κατόπιν τούτου ἄλλοι μὲν ἐδέχθησαν τὴν χριστιανικὴν θρησκείαν, ἄλλοι δὲ μετηνάστευσαν ἐκεῖθεν. Οὕτω ὅλοι οἱ κάτοικοι τῆς νήσου ἐγένοντο χριστιανοί.

ΣΥΖΗΤΗΣΙΣ

Ν. Β. Τωμαδάκης: Ὁ Νοβαῖρὶ πότε ἔζησεν;

Ν. Σταυρινίδης: Τὸν 13ον αἰῶνα. Ὅλοι οἱ Ἀραβες ιστορικοί, οἱ ἀσχοληθέντες μὲ τὴν ἀραβοκρατίαν, εἶναι μεταγενέστεροι. Ὁ Γιαχιά, ὁ ὁποῖος ἀπέθανε τὸ ἔτος Ἐγίρας 493, ἢτοι τὸ 1099 μ. Χ., ἦτο χριστιανὸς ἐξωμότης ἐξ Ἀντιοχείας. Ὁ Γιακούτ ἦτο Ἀραβ γεωγράφος, γεννηθεὶς εἰς Ἐλλάδα τὸ 1178, καὶ ὁ Νοβαῖρὶ Ἀραβ ἱστορικὸς καὶ νομοδιδάσκαλος, γεννηθεὶς εἰς Taber τῆς Ἄνω Αἰγύπτου τὸ 1280 καὶ ἀποθανὼν τὸ 1332.

Ν. Β. Τωμαδάκης: Ἐὰν ἀντελήφθην καλῶς, ὁ Νοβαῖρὶ κάμνει τὴν ὑπόθεσιν ὅτι ἐμαρτύρησεν ὁ Κύριλλος;

Ν. Μ. Παναγιωτάκης: Ὁ Νοβαῖρὶ ἀναφέρει τὸ σχετικὸν ἀπόσπασμα μέσα στὸ βιβλίον; Ἀποδίδεται εἰς τὸν Νοβαῖρὶ ἡ πληροφορία γιὰ τὸ μαρτύριο τοῦ Κυρίλλου Γορτύνης;

Ν. Σταυρινίδης: Ὁχι. Ὁ Νοβαῖρὶ δὲν ἀναφέρει τι διὰ τὸν Κύριλλον.

Ν. Β. Τωμαδάκης: Δὲν ὑπάρχει Κύριλλος Γορτύνης, ὁ ὁποῖος νὰ ἐμαρτύρησεν.

Ν. Μ. Παναγιωτάκης: Ἡ πληροφορία ὅτι ὁ Κύριλλος Γορτύνης ἐμαρτύρησε δὲν εἶναι ἐξηκριβωμένη καὶ ἀμφισβητεῖται ἀπὸ τὸν καιρὸ τοῦ Βασιλείου.

Ν. Σταυρινίδης: Ἀμφισβητεῖται αὐτό.

Ν. Β. Τωμαδάκης: Ὁ ἅγιος Φωκᾶς ἦτο ναυτικὸς ἅγιος.

Ν. Σταυρινίδης: Ὑπάρχουν δύο ἅγιοι. Χθές, πὸ ἀρχίσαμε, ἦταν τοῦ ἱερομάρτυρος Φωκᾶ. Εἰς τὴν Κρήτην ἐλατρεύοντο ἐπίσης ὡς ναυτικοὶ ἅγιοι ἡ Παναγία, τῆς ὁποίας ὑπῆρχεν ἐν Χάνδακι ἐκκλησία ὑπὸ τὸ ὄνομα «Παναγία ἡ Θαλασσομάχισα», καὶ ἡ Ἁγία Πελαγία. Ὅσον ἀφορᾷ εἰς τὸ ναῖδορον τοῦ Φωκᾶ εἰς Ἐλοθντα ἔχω τὴν γνώμην ὅτι οἱ ἐκεῖ ἀγωνισθέντες κατὰ τῶν Ἀράβων Κρηῖτες θὰ ἐκτίσαν τοῦτο εἰς μνήμην τοῦ Νικηφόρου Φωκᾶ.

PAUL CANART

UN CRÉTOIS SCRIPTOR DE LA BIBLIOTHÈQUE VATICANE:
EMMANUEL PROVATARIS

Tout le monde sait la place tenue, dans la renaissance des lettres grecques en Occident, par les savants et les copistes venus de Grèce¹. Lorsqu' au 16^e s., les papes et les cardinaux qui présidaient aux destinées de la Bibliothèque Vaticane voulurent compléter leurs collections de manuscrits, ils engagèrent régulièrement des copistes d'origine hellénique². La présente communication voudrait attirer l'attention sur l'un d'entre eux, presque entièrement négligé jusqu'à présent. Et cependant, son oeuvre de copiste est considérable, sa personnalité attachante, ses relations et sa correspondance dignes d'intérêt. Il s'agit d'Emmanuel Provataris, crétois, «scriptor graecus», autrement dit copiste pour le grec, au service de la Bibliothèque Vaticane durant le troisième quart du 16^e s.

1. SOURCES ET ÉTUDES

Pour retracer la carrière de Provataris, nous disposons des sources suivantes. Les archives vaticanes et les archives d'Etat italiennes se partagent les pièces officielles concernant les copistes de la Bibliothèque: j'ai consulté les unes et les autres, mais pour les archives d'Etat, je n'ai fait que des sondages³. Les archives privées de la Bibliothèque m'ont fourni plusieurs pièces. Parmi elles,

¹) Voir les dernières contributions signalées par M. I. Manoussakias, Ἀρσενίου Μονεμβασίας τοῦ Ἀποστόλη ἐπιστολαὶ ἀνέκδοτοι..., Athènes, 1961, p. 5, n. 1 [= Ἐπετηρὶς τοῦ Μεσαιωνικοῦ Ἀρχείου, t. 8/9 (1958/9), p. 5, n. 1].

²) Nous espérons intégrer un jour cette communication dans une étude générale sur les scribes grecs de la Vaticane au 16^e s. Cf., pour les années 1555-1565, R. De Maio, La Biblioteca Vaticana sotto Paolo IV e Pio IV (à paraître dans un volume de Mélanges en l'honneur du Rme P. A. Albareda, Préfet de la Bibliothèque Vaticane); voir aussi, du même auteur, Alfonso Carafa, Cardinale di Napoli (1540-1565) [Studi e Testi], Cité du Vatican, 1961.

³) Je tiens à remercier vivement M. l'abbé R. De Maio, de la Bibliothèque Vaticane, qui m'a fourni plusieurs indications précieuses sur les archives et les ruoli.

une liste de mss copiés pour la Vaticane par notre scriptor⁴ et plusieurs documents qui permettent de fixer la date approximative de sa mort⁵. Les *ruoli*, ou listes du personnel de la famille pontificale, déposés parmi les mss de la Bibliothèque Vaticane, mentionnent les scriptores de la Bibliothèque, pas toujours nommément, hélas. Le nom de Provataris y revient plusieurs fois, et son décès y est signalé⁶. Enfin, les fonds de mss de la Vaticane sont importants. Dans le fonds des *Vaticani graeci*, en particulier, le Vat. gr. 2124 contient tout un dossier de pièces originales concernant le 16^e s.; parmi celles-ci, se trouvent des brouillons de Provataris et une série de lettres adressées à lui. Parmi les *Vaticani latini*, la correspondance de Sirleto avec son maître et protecteur, le cardinal bibliothécaire Cervini, fait plusieurs fois allusion à notre homme⁷. De même, les registre des dépenses de la Bibliothèque pour les années 1548–1555, publié par Léon Dorez, cite plusieurs de ses copies⁸.

Il n'existe guère d'études sur Provataris. On ne le trouvera cité ni par Legrand, ni par Vogel–Gardthausen. Toutefois, dans son très utile supplément à ce dernier répertoire pour les 15^e et 16^e siècles, M. Patrinélis ne l'a pas oublié⁹, et plusieurs de mes prédécesseurs ont fait incidemment mention de lui. Le cardinal Mercati, dans son étude sur les copies de mss de Patmos exécutées sur les ordres de Lollino¹⁰, signale ses rapports avec le monastère de Saint-Jean l'Évangéliste; les catalogues de Mercati–Franchi et de Devreesse relèvent une

⁴) *Archiv. Bibl.*, t. 11, f. 187 (actuellement f. 189).

⁵) *V. infra*.

⁶) *V. infra*.

⁷) Contenue dans les Vat. lat. 6177 et 6178, elle a été partiellement exploitée par P. Batiffol, *La Vaticane de Paul III à Paul V...*, Paris, 1890; des extraits ou des résumés des lettres du 22 août 1545 au 12 mars 1547 ont été donnés par G. Buschbell, *Concilii Tridentini epistularum pars prima [Concilium Tridentinum...ed. Societas Goerresiana, t. X]*, Fribourg-en-Brisgau, 1916, p. 929–955.

⁸) L. Dorez, *Le registre des dépenses de la Bibliothèque Vaticane de 1548 à 1555*, dans *Fasciculus I. W. Clark dicatus*, Cambridge, 1909, p. 142–185.

⁹) Ch. G. Patrinélis, *Ἑλληνες κωδικογράφοι τῶν χρόνων τῆς Ἀναγεννήσεως*, Athènes, 1961 [= *Ἐπετηρίς τοῦ Μεσαιωνικοῦ Ἀρχείου* t. 8/9 (1958/9), p. 63–124]. Comme nous le verrons plus loin, il faut, d'après nous, identifier «Emmanuel le Grec» avec Emmanuel Provataris.

¹⁰) G. Mercati, *Per la storia dei manoscritti greci di Genova...[Studi e Testi, 68]*, Cité du Vatican, 1935, p. 119–148.

série de mss copiés par lui¹¹. Le regretté prof. Giannelli, dans le catalogue posthume des Vat. gr. 1684-1744¹², formule sur un aspect de son activité une hypothèse sur laquelle nous reviendrons. Enfin et surtout, un ancien étudiant du prof. S. G. Mercati, le prof. Felice Santarelli, Président de l'«Istituto Magistrale Statale» d'Aquila, s'intéresse depuis longtemps à Provataris¹³. Dans sa dissertation doctorale défendue en 1929 devant la Faculté de Lettres de l'Université de Rome, il avait réuni quelques données biographiques sur le scriptor crétois¹⁴. Précisées et complétées, elles se retrouvent dans l'article du même auteur *Epistolario greco del XVI secolo*, dans *Annuario del R. Liceo-Ginnasio «G. B. Vico» di Chieti. Anno Scolastico 1933-34*, Chieti, 1935, p. [50]-122. Plusieurs des sources utilisées par moi avaient déjà été exploitées par M. Santarelli. Nos conclusions coïncident généralement. Je signalerai en note les points de divergence; sur ceux-ci, j'estime actuellement devoir maintenir les positions adoptées au moment de ma communication orale; mais je reviendrai plus tard sur ces problèmes.

2. VIE

Emmanuel ou Manuel ou encore Manoussos¹⁵ Provataris (parfois appelé à l'italienne Provataris, ou, à la latine, Provataris ou Pro-

¹¹) *Codices vaticani graeci...*, t. I, II et III: on se référera aux index, sous les noms d'Emmanuel Graecus et d'Emmanuel Provataris.

¹²) *Codices Vaticani graeci. Codices 1684-1744 recensuit C. Giannelli* †..., Cité du Vatican, 1961.

¹³) C' est après avoir fait mes recherches et présenté ma communication que je suis entré en contact avec M. Santarelli. Très aimablement, celui-ci m'a signalé l'existence de son article de 1935 et m'en a prêté un exemplaire annoté. De plus, il m'a généreusement communiqué le manuscrit de deux ouvrages qu'il prépare actuellement pour l'impression. Le premier, intitulé *Epistulae Graecae sexti decimi saeculi*, publiera et commentera la correspondance et divers écrits (des épigrammes surtout) de Provataris, de Camillo Peruschi et de correspondants de ces deux hommes. Le second sera une édition commentée des *Themata Graeca* contenus dans le Vat. gr. 1733.

¹⁴) J'ai pu, avec l'accord du prof. Mercati, consulter ce mémoire, déposé à la Bibliothèque de l'Université. J'ignorais alors l'existence de l'article de 1935.

¹⁵) Ces trois formes se retrouvent dans la correspondance; comme me le signale aimablement M. Manoussakas, il y a plusieurs exemples de la confusion à l'époque entre les prénoms Manuel (Emmanuel) et Manoussos.

batarius) était originaire de Réthymnon : lui-même le déclare dans la souscription du Vat. gr. 1184, le seul ms. complet qu' il ait signé¹⁶. La date de sa naissance est inconnue. Une lettre contenue dans le Vat. gr. 1902¹⁷ nous apprend qu' il avait au moins une soeur, restée à Réthymnon : elle lui écrit à Rome pour solliciter son aide. Avant que, vers 1546, il ne se fixe à Rome, nous avons peu de renseignements sur Provataris. Deux points sont sûrs : 1^o vers 1542, il fait du commerce en Méditerranée orientale. Le Vat. gr. 2124 conserve la copie d' un acte du tribunal du cadî de Galata : il règle le litige surgi entre Manousos Provataris et Antoine Vezitis à propos d' une cargaison de poisson salé¹⁸; 2^o il a séjourné un certain temps au monastère de Saint-Jean l' Evangéliste à Patmos : sa correspondance montre qu' il reste en relations cordiales avec la communauté¹⁹. Un troisième point est à signaler : son activité de professeur, établie par le titre que lui donnent les moines de Patmos²⁰ et les pièces de sa correspondance qui se rapportent à ses élèves²¹. Mais, jusqu' à présent, je n' ai pu établir quand, où et pendant combien de temps il exerça ce métier²². Quoi qu' il en soit, en 1546, Prova-

¹⁶) Vat. gr. 1184, f. 239v : † πέρασ εἴληφεν, ἡ παροῦσα βίβλος, διὰ χειρὸς Μανουὴλ Προβατάρεωσ τοῦ Κρητὸς τοῦ ἐκ πόλεωσ Ριθύμνησ· ἐκ τῆσ σαρκώσ σωσ τοῦ Κ(υρίω)ν ἡμῶν Ἰ(ησο)ῦ Χ(ριστο)ῦ ἔτει ραφ^ωμ^σω, μηνὸσ ἀγούστωσ καὶ : καὶ οἱ ἀναγνώσκοντεσ εὐχεσθαι ὑπὲρ τ(ῆσ) σ(ωτη)ρίασ μου ἧσ κληρωθειῆτε πάντεσ, ἐν Χ(ριστ)ῶ Ἰ(ησο)ῦ τῶ Κ(υρί)ω ἡμῶν. ὦ ἡ δόξα καὶ τὸ κρᾶτοσ εἰσ τοὺσ αἰῶνασ ἀμήν : (orthographe et ponctuation originales).

L' adresse latine d' une lettre d' Emmanuel Cantacuzène à Provataris porte *Al mag(nifi)co m(iser) Manuli Prouatari d(i) Ca(n)dia* (Vat. gr. 2124, f. 136v); mais ici, Candie, très probablement, désigne simplement la Crète, selon l' usage courant de l' époque. Santa relli, *Epistolario*, p. 74, suppose que Provataris était de la ville de Candie.

¹⁷) Vat. gr. 1902, ff. 387 et 392v; Santa relli, *Epistolario*, p. 79, n. 53, sur la base du seul folio 392v, où se trouve l' adresse, estime qu' il s' agit d' une lettre (perdue) de Zacharie Scordylis à Provataris.

¹⁸) Vat. gr. 2124, f. 159.

¹⁹) V. G. Mercati, *Per la storia...*, p. 137–138 et *ibid.*, n. 4.

²⁰) Mercati, *op. et loc. cit.*

²¹) Nous en citerons quelques-unes plus bas.

²²) Mercati, *op. et loc. cit.*, suppose que Provataris enseigna à Patmos. Dans une lettre de 1568, le prêtre Nicolas, fils du παπᾶσ Germanos, se dit son ancien élève (*ibid.*). Comme ce Nicolas semble avoir vécu longtemps, sinon toujours, à Patmos, l' hypothèse n' est pas sans fondement. Mais Provataris exerça-t-il encore son métier après avoir quitté l' île ? Un moine Néophyte l' appelle aussi διδάσκαλοσ dans une lettre de 1557 (Vat. gr. 2124, f. 156) : v. Santa relli, *Epistolario*, p. 75, n. 37.

taris signe à Rome sa plus ancienne copie datable, le Vat. gr. 1184, destiné à l' illustre juriste Antoine Agustin, futur évêque de Tarra-gone²³. Tout porte à croire qu' à partir de ce moment, il ne quitta plus la Ville Eternelle. Il y exerce d' abord le métier de copiste indépendant, et, aux dires de Sirleto, il est alors quasiment le seul à Rome²⁴. Il travaille notamment pour Antoine Agustin, qui préparait une édition des actes grecs des conciles²⁵, pour Sirleto, sur mandat du cardinal Cervini, et pour d' autres encore, probablement : il est sans doute pour client Marc-Antoine Muret²⁶. A ce moment déjà, Provataris copie pour la Bibliothèque Vaticane, que Cervini enrichit considérablement pendant les années où il fut cardinal bibliothé-caire²⁷; mais il ne travaille encore que sur commande, à la pièce. Malgré la protection et même l' affection dont l' entoure Sirleto, qui s' inquiète de sa santé²⁸, cette situation n' est pas parfaitement stable. En 1556 enfin, Emmanuel Provataris est attaché officielle-ment à la Bibliothèque Vaticane. Un bref papal le nomme scriptor graecus et lui assure un revenu fixe²⁹. A partir de ce moment, selon le règlement de la Bibliothèque, notre scriptor ne peut plus travailler que pour la Vaticane³⁰. Le nombre de ses copies montre qu' il ne resta pas inactif; dans un *Motu Proprio* dont la date n' est pas fixée, Pie IV rend hommage à son activité de plusieurs années et augmente de 4 ducats d' or son salaire mensuel³¹. C' est à cette époque aussi que Provataris entretient l' intéressante corres-

²³) Une série de mss d' Antonio Agustin sont passés à la Bibliothèque Vaticane. Ch. G r a u x, *Essai sur les origines du fonds grec de l' Escu-rial*, Paris, 1880, p. 303, n' en connaissait qu' un, le Vat. gr. 1187.

²⁴) Vat. lat. 6177, f. 392, lettre de Sirleto à Cervini du 25 juin 1552, citée par P. B a t i f f o l, *La Vaticane de Paul III à Paul V*, p. 46.

²⁵) V. E. S c h w a r t z, *Acta Conciliorum Oecumenicorum*, t. I, vol. 1, pars 1, Berlin et Leipzig, 1927, p. XVIII.

²⁶) Le Vat. gr. 2351, contenant des fragments de Zosime, *Historia Nova*, a appartenu à M. A. Muret (v. f. 1); or, il est de la main de Provataris. Il est vrai que d' autres fragments de la même copie (l' un d' entre eux «s' emboîte» exactement avec un fragment du Vat. gr. 2351) se retrouvent dans le Vat. gr. 1206 !

²⁷) V. L. D o r e z, *Le registre des dépenses*.

²⁸) Vat. lat. 6177, f. 395 (ex-f. 380).

²⁹) *Archiv. Vat.*, Arm. XXX, t. 178, f. 161 r-v.

³⁰) V. ce que dit en 1561 Annibal Caro à propos de Jean Honorius dans P. de N o l h a c, *La Bibliothèque de Fulvio Orsini*, Paris, 1887, p. 163.

³¹) *Archiv. Bibl.*, t. 2, f. 84. Mais la copie n' est pas datée, ce qui laisse subsister un doute sur son authenticité.

pondance dont témoigne le Vat. gr. 2124. Il noue des relations avec plusieurs savants et copistes d' alors : relevons les noms de Zacharie Scordylis, Camille Peruschi, Michel Sophianos, Joseph higoumène de Patmos, Manuel Malaxos, Manuel Cantacuzène, Hippolyte Varélis, Manuel Glytzounis, Jean Mavromatis et, incidemment, Corneille Mourmouris, André Darmarios et d' autres encore³². Provataris achète aussi des mss pour la Bibliothèque³³, s' intéresse à ses anciens élèves³⁴, vénère toujours en Sirleto, devenu cardinal, son grand protecteur³⁵. Cependant, détail significatif, il conserve des rapports amicaux avec une série de personnalités orthodoxes : outre l' higoumène de Patmos, il faut noter parmi ses relations le patriarche Germain de Jérusalem³⁶ et, semble-t-il, l' archevêque d' Achrida³⁷. Lui-même, du point de vue religieux, se considérait-il fidèle de Rome, et jusqu' à quel point ? Pour l' instant, je ne saurais répondre à cette question. Le dernier document que nous possédions de la main de Provataris, daté du 30 avril 1571, est rédigé en italien³⁸. Provataris atteste avoir reçu de Jean-Dominique Bevilacqua la somme de 6 jules, destinée à satisfaire un ami qui lui a demandé de l' argent pour pouvoir quitter Rome; la somme a été touchée par le fils du scriptor, Jean - Ange. La même année, le 12 juillet et les jours suivants, un pharmacien du «borgo novo», Bernard Sburlati, livre une série de remèdes destinés à Provataris³⁹. Mais le 6 décembre, c' est de la main de F. Ranaldi qu' il en reçoit paiement et, le 30 janvier 1572, J. D. Bevilacqua se fait rembourser sur les «robbe» du «quondam ms. Prouatari», les 3 écus que

³²) Les premiers sont tous correspondants de Provataris, les autres sont cités dans ses lettres. Cf. Santarelli, *Epistolario*, p. 70-74.

³³) L. Dorez, *Le registre des dépenses*, p. 181 et 183.

³⁴) V. les lettres que lui adresse Lazare Dapes dans le Vat. gr. 2124, ff. 132, 147, 148.

³⁵) V. ses lettres à Sirleto cardinal dans le Vat. gr. 2124, ff. 102-104 et le Vat. gr. 1902, f. 386. Cf. Santarelli, p. 77, n. 44 et p. 90-91.

³⁶) Dans le Vat. gr. 2124, f. 160, une lettre de Germain, datée d'avril 1569, est adressée à Constantin Provataris. Nous pensons, d' après le contenu, qu' il s' agit de notre Emmanuel. Santarelli, p. 72, n. 19, estime au contraire que ce Constantin est un frère de Provataris. Nous reviendrons tous les deux sur ce problème.

³⁷) V. plus bas ce qui est dit du projet d' acte synodal du patriarche d' Achrida.

³⁸) *Archiv. Bibl. t. 2*, f. 86.

³⁹) *Ibid.*, f. 87.

celui-ci lui devait⁴⁰. Concluons : c' est entre le 15 juillet 1571 et le 30 janvier 1572, probablement avant le 6 décembre 1571, que la maladie emporta celui qui fut un des plus féconds scripteurs de la Vaticane⁴¹.

3. ECRITS

Outre ses nombreuses copies, Provataris laissait quelques écrits. Recensons brièvement ceux qui sont passés à la Vaticane. D' autres gisent-ils ignorés dans quelque bibliothèque ? Ce n' est pas impossible, mais peu probable cependant. Le Vat. gr. 2124 contient plusieurs brouillons de lettres de la main de Provataris. A côté de ceux-ci, deux pièces autographes sont dignes d' examen. La première est le brouillon d' un acte synodal émanant du patriarche d' Achrida : il donne pouvoir à Timothée, évêque de l' éparchie d' Italie, de réitérer les ordinations faites par Macaire, ancien métropolitain de Bitola⁴². La seconde est un projet de lettre-préface : Provataris présente au public «hellène et philhellène» les traductions, du grec savant en grec vulgaire, faites par Constantin Rhésinos, de Corinthe⁴³. Ce dernier n' est pas un inconnu. Un ms. de Léningrad (ancienne Bibl. impériale, gr. 591), copié par lui, contient sa version «*ἐν ἀπλῇ φράσει*» d' un sermon de s. Jean Chrysostome⁴⁴. Il a également copié pour la Vaticane un *πανηγυρικόν* : une pièce des archives de la Bibliothèque, contresignée par Provataris, atteste qu' il reçut pour cela la somme de 20 écus d' or⁴⁵. Notre professeur et scribe s' est aussi essayé à la poésie. Les Vat. gr. 1898 et 2273

⁴⁰) Ibid., f. 90 et 91.

⁴¹) Le *ruolo* daté du 1er octobre 1570 (Bibl. Vat., *Ruoli*, t. 64, f. 9) porte, à côté du nom de Provataris, la mention *obijt*, d' une main postérieure. Malheureusement, comme les *ruoli* manquent pour les années suivantes, il est impossible de déterminer jusqu' à quand exactement on a utilisé celui de 1570.

⁴²) Vat. gr. 2124, f. 121 r-v et 123. Cf. Santarelli, *Epistolario*, p. 94-96.

⁴³) Ibid., ff. 113 et 114. Cf. Santarelli, *Epistolario*, p. 92.

⁴⁴) M. Vogel-V. Gardthausen, *Die griechischen Schreiber...*, p. 251. L' Athos, Iviron 623 (4743 de Lampros, II, p. 187) contient, du même Rhésinos, une *Διδασκαλία και ἐξήγησις περὶ φράσει εἰς τὴν ἑξαήμερον κτίσιν τοῦ Θεοῦ*. Voir Santarelli, *Epistolario*, p. 92; le scribe n' est pas Rhésinos, comme le dit Santarelli, mais l' hiéromoine Parthénios (v. la souscription chez Lampros, loc. cit.).

⁴⁵) *Archiv. Bibl.*, t. 10, f. 14.

contiennent des pièces écrites et corrigées de sa main⁴⁶ : les unes sont religieuses, les autres dédiées à des jeunes gens dont l'un est mort prématurément, et à son ami et correspondant Hippolyte Varelis. Ce que j'ai cité jusqu'ici est sorti certainement de la plume de Provataris. Il reste à dire un mot de l'oeuvre que lui a attribuée C. Giannelli dans son catalogue des Vat. gr. 1684-1744.

Le Vat. gr. 1733 contient, entre autres, une série de ces exercices scolaires appelés *θέματα* : transposition, en langue savante, de lettres et de courtes compositions écrites en grec vulgaire⁴⁷. Ces exercices ont fait l'objet d'une première étude par M. Felice Santarelli, qui en prépare l'édition⁴⁸. En réalité, nous sommes en face de plusieurs séries d'exercices, et ils ne remontent pas tous nécessairement au même auteur. On peut, avec F. Santarelli et C. Giannelli, distinguer deux parties, écrites par deux scribes différents : le second, nettement moins bon, a pris la relève du précédent au milieu de la dernière partie. La seconde série de *θέματα* est attribuée dans le ms. à Jacques Diassorinos : le personnage est connu, l'attribution plausible. Toutefois, d'après une note du scribe, elle semblerait, en partie du moins, remonter à Théodore Rentios, un des premiers professeurs du Collège Grec de Rome⁴⁹. Mais la mention de Rentios, qui avait échappé au prof. Giannelli, et que m'a très aimablement signalée M. Kourounis, pose encore des problèmes ; nous ne les envisagerons pas ici, car c'est la première série qui nous intéresse. Anonyme, elle est attribuée à Provataris par C. Giannelli dans une note de son catalogue⁵⁰. Deux arguments, je pense, l'y ont poussé : 1^o le contenu des exercices semble indiquer que l'auteur est crétois, favorable aux Latins, contemporain de Philippe II ; 2^o c'est Provataris lui-même qui a copié les *themata*, où il a introduit plusieurs de ses propres lettres. Et cependant, après étude approfondie de l'écriture et du dossier de Provataris, je crois pouvoir dire – comme je l'ai fait dans les Addenda au catalogue⁵¹ – que l'hypothèse du prof. Giannelli doit être discutée sur de nouvelles bases. En effet : 1^o les arguments d'ordre interne peuvent s'appli-

⁴⁶) Vat. gr. 1898, ff. 112-114; 2273, ff. 21, 31, 33, 40, 42, 44.

⁴⁷) Vat. gr. 1733, ff. 143-185. V. le catalogue, p. 119-123.

⁴⁸) V. Santarelli, *Epistolario*, p. 63-65, et surtout, sa dissertation citée plus haut, p. 86.

⁴⁹) V. le catalogue, p. 122.

⁵⁰) P. 119, n. *.

⁵¹) P. XIX.

quer à d'autres Crétois cultivés et latinophrones; 2^o le copiste des exercices – et ici je suis formel – n'est pas Provataris : l'écriture diffère, le papier utilisé, de type vénitien, n'est pas celui employé par le scriptor de la Vaticane, et enfin, si le copiste des exercices est un homme cultivé, à l'orthographe généralement correcte, il a, en recopiant une lettre dont le brouillon se retrouve dans le Vat. gr. 2124, commis un contre-sens qui s'expliquerait difficilement dans le chef de Provataris⁵². Mais j'aurai à m'expliquer plus longuement là-dessus, d'autant plus que je crois avoir, tout dernièrement, identifié le scribe en question. Sous toutes réserves, j'avance le nom de Jean Nathanaël, crétois lui aussi, propriétaire d'une belle bibliothèque, favorable aux Latins⁵³, en relations avec Sirleto⁵⁴. Ne pourrait-il pas, aussi bien que Provataris, être l'auteur des themata? La question mérite d'être approfondie⁵⁵.

4. COPIES

Etudiant Provataris, je me suis intéressé avant tout au copiste de manuscrits. Bien entendu, je ne puis, dans le cadre de cette communication, entrer dans le détail des recherches. Elles feront l'objet d'une publication plus étendue. Mais je tâcherai d'en dégager brièvement les éléments d'intérêt général. Et tout d'abord,

a) de quels critères disposons-nous pour identifier les copies de Provataris?

La question mérite examen, car certaines confusions se sont introduites dans l'attribution des mss de notre scriptor.

1^o Pour identifier les copies de Provataris, nous disposons d'

⁵² Il s'agit de la lettre *Πιθηκων τις αν ου θανμάσειεν* (Vat. gr. 2124, f. 161, Vat. gr. 1733, f. 149 r-v). Le modèle porte : *οδκ οιδε μονον οδās, αλλ' ετι και τα μέτρα και την μουσικην αρμονίαν πρέπουσαν τοις λογογραφοῦσι*; le copiste écrit plus correctement *φδās* mais transforme *μέτρα* en *ήμέτερα*, qui n'offre pas de sens.

⁵³ V. E. L e g r a n d, *Bibliographie Hellénique...*, t. II, p. 423.

⁵⁴ Le Vat. gr. 2124, ff. 85 et 86, contient deux lettres de Nathanaël à Sirleto.

⁵⁵ Quand j'ai rédigé cette partie de ma communication, ainsi que les *Addenda* au catalogue de Giannelli, j'ignorais l'existence de l'article de S a n t a r e l l i, *Epistolario*. Celui-ci, p. 69-70, estime que le premier scribe des themata est Provataris. Je ne m'étendrai pas ici sur ses arguments, qui seront, je crois, repris et amplifiés dans son édition des themata. Actuellement, toutefois, je persiste à croire que le copiste du Vat. gr. 1733 n'est pas Provataris.

une base sûre, encore qu'assez étroite : les lettres et les mss signés par lui. Deux mss seulement portent une souscription : l'un est entier, le Vat. gr. 1184, daté de 1546, l'autre n'est qu'un court fragment, le Vat. gr. 1949, ff. 386-387, écrit après 1557⁵⁶. Une douzaine de lettres sont sûrement autographes et signées; l'une d'elles est datée de 1567⁵⁷. Ces documents permettent de dégager avec une précision suffisante un ensemble de traits caractéristiques de l'écriture de Provataris, tout en tenant compte des variations dues à l'époque et à la nature de la copie.

2^o Faisons alors un pas de plus et parlons des mss attribuables à notre scriptor sur la double base de l'écriture et d'une mention dans les archives de la Bibliothèque ou dans la correspondance Cervini-Sirleto. Le registre de dépenses de la Bibliothèque et les lettres de Sirleto font état d'un certain nombre de copies commandées à Emmanuel le Grec avant 1556. Cet Emmanuel le Grec ne serait-il pas Provataris? Celui-ci, nous le savons par le Vat. gr. 1184, eut une activité de copiste, avant de devenir en 1556 scriptor de la Vaticane. Examinons alors les mss vaticans dont le contenu correspond aux notices des archives et de la correspondance. Une série d'entre eux sont de la main de Provataris. A mes yeux, la preuve est faite.

Mais n'y a-t-il pas eu en Italie, au milieu du 16^e s., d'autres copistes du nom d'Emmanuel? Si, assurément, et l'on pourrait faire remarquer que, dans leurs catalogues, Mercati-Franchi et Devreese⁵⁸ ont distingué les deux copistes : Emmanuel Provataris et Emmanuel le Grec. Assez curieusement, du reste, car, si on compare les écritures de ces scribes, le doute n'est pas possible: ils ne font qu'un... L'explication de cette incertitude, je pense, est la suivante. E. Müntz⁵⁹ et, à sa suite, P. Batiffol⁶⁰, ont, sans se jus-

⁵⁶) Il est signé conjointement, en latin, par Provataris et par Jérôme Sirleto, «custos Bibliothecae apostolice». Or, ce dernier fut créé *custos* en 1557 (v. la liste des *custodes* dans la *Nova Patrum Bibliotheca* de A. Mai, t. X, édité par I. Cozza-Luzi, Rome, 1905, pars I, app. II p. 416). Cf. Santarelli, *Epistolario*, p. 66.

⁵⁷) Vat. gr. 2124, f. 104: lettre au cardinal Sirleto.

⁵⁸) Suivis par Patrinélis dans le répertoire cité à la n. 9.

⁵⁹) *La Bibliothèque du Vatican au XVI^e siècle*, Paris, 1886, p. 66-67; dans la référence au Vat. lat. 8323, corriger fol. 623 en fol. 332 (ex-p. 624-625). L'Emmanuel le Grec dont il est question est Provataris, à notre avis, mais, dans ce cas, la date doit être fautive, car Provataris n'est devenu scriptor qu'en 1556.

⁶⁰) *La Vaticane de Paul III à Paul V*, p. 45 et 50.

tifier le moins du monde, identifié l' Emmanuel le Grec dont parle Sirleto avec un copiste bien connu du 16^e s., Emmanuel Embénès⁶¹. Pourquoi? Uniquement, je crois, à cause de la présence dans le fonds vatican d' une copie signée par Embénès et qui a appartenu à Sirleto⁶². Mais l' identification ne tient pas: l' écriture d' Embénès est toute différente de celle des mss attribuables à Emmanuel le Grec et, comme Embénès signe généralement ses copies, on se demande où seraient passées celles qu' il aurait faites pour la Vaticane. Bref, l' hypothèse de Müntz et Batiffol ne fait que compliquer inutilement le problème.

Plusieurs des copies mentionnées par les archives de la Bibliothèque ou par Sirleto avaient été identifiées par mes prédécesseurs. Avec celles que j' ai retrouvées, le total se monte actuellement à 14. Il reste à retrouver: 1^o une copie des poèmes de Grégoire de Nazianze, faite pour la Bibliothèque en 1550⁶³; son contenu doit être identique à celui de l' Ottob. gr. 202, qui est, je pense, la copie exécutée pour Cervini⁶⁴; 2^o une copie des lettres de s. Basile exécutée pour le compte du cardinal Cervini en 1552⁶⁵; 3^o un ms. des «sermones» de s. Nil, copié en 1555 pour la Bibliothèque⁶⁶.

3^o Tout le reste des copies de Provataris lui est attribué sur la base de l' écriture uniquement. J' ai profité du travail de catalogage de mes prédécesseurs pour le fonds des Vaticani graeci, mais ai voulu pousser plus avant la recherche. Le dépouillement systématique du fonds Ottoboni, où sont passés la plupart des mss de Sirleto, a fourni 25 mss, celui des Barberini 4, celui de la Reine et de Pie II un. Dans le fonds vatican, j' ai retrouvé jusqu' à présent des copies de notre scriptor dans 39 mss. Les autres fonds n' ont rien donné encore. Evidemment, d' autres bibliothèques peuvent avoir conservé des mss de Provataris datant de sa première période. K. A. de Meyier a reconnu que les Vossiani gr. F. 25 et F. 29 étaient de la main de Provataris⁶⁷. Les fonds de l' Escorial et de Paris se-

⁶¹) V. Vogel - Gardthausen, *Die griechischen Schreiber*, p. 117.

⁶²) Le Vat. gr. 1428.

⁶³) Dorez, *Le registre des dépenses*, no 42.

⁶⁴) V. *Ibid.*, p. 172, n. 1.

⁶⁵) Vat. lat. 6177, f. 392, cité par Batiffol, *La Vaticane de Paul III à Paul V*, p. 45 - 46.

⁶⁶) Dorez, *Le registre des dépenses*, no 159.

⁶⁷) *Codices Vossiani Graeci et Miscellanei descripti* K. A. de Meyier [Bibl. Univ. Leidensis. *Codices manuscripti*, VI], Leyde, 1955, p. XXII.

raient à sonder. Je parlerai plus loin des mss douteux; au total, dans 71 mss déjà, a été identifiée la main diligente du scriptor de la Vaticane.

b) L' évolution de l' écriture de 1546 à 1566.

Une quinzaine de mss de Provataris sont datés ou datables à une ou deux années près. Ils s' échelonnent de 1546 à 1566. A partir de ces mss, j' ai étudié un certain nombre de caractéristiques de l' écriture qui m' avaient frappé. Sur cette base, que je ne prétends ni complète, ni totalement rigoureuse, j' ai reconstitué une certaine évolution dans le style du scriptor. Deux des traits les plus significatifs sont la manière d' écrire l' accent circonflexe sur les finales en sigma et la manière de tracer le sigma final lui-même. A mon avis, il est maintenant possible de déterminer si une copie se rattache à la première ou à la seconde décennie de l' activité de Provataris.

c) Le papier utilisé.

Le relevé des filigranes du papier employé par notre scriptor s' est révélé instructif. Au total, pas moins de 36 filigranes se retrouvent. Mais certains prédominent nettement, et, la plupart du temps, ils constituent des groupes caractéristiques. L' utilité de pareille étude se dégage des remarques suivantes: une dizaine de signes n' ont pas de parallèle satisfaisant dans Briquet; cependant, ils reviennent dans plusieurs mss: on pourra, à partir de maintenant, les tenir pour caractéristiques du milieu du 16^e s. Trois autres, assez banals en soi, trouvent leur correspondant dans les répertoires, mais à une période sensiblement antérieure: ils apportent donc une correction utile. Enfin, quelques sondages opérés dans les mss copiés par des contemporains de Provataris montrent que ceux qui ont travaillé à Rome utilisent plus d' une fois le même type de papier.

d) Il reste à envisager deux problèmes connexes, qui ouvrent la voie à des recherches ultérieures. Il s' agit des attributions douteuses et des collaborateurs et collègues de Provataris.

1^o Tout d' abord, je me suis trouvé devant 13 mss dont l' attribution à Provataris me semblait douteuse. Après examen attentif, deux groupes se dégagèrent, l' un de 7, l' autre de 3 mss; dans l' un et l' autre cas, nous avons affaire à un seul copiste, aux caractéristiques bien définies. Comme plusieurs de celles-ci ne cadrent pas avec

celles de Provataris, comme le style général est plus maladroit ou plus hésitant, je pense devoir refuser ces copies au scriptor crétois. Mais, dans un cas, la copie du premier scribe a été, ce me semble, corrigée par Provataris lui-même. Ce copiste ne serait-il pas un élève, devenu un aide, du scriptor de la Vaticane? Ainsi s'expliquerait la ressemblance très grande des écritures.

2^o Nous touchons ainsi au problème connexe des scribes, nettement distincts par l'écriture, mais qui ont collaboré aux mêmes mss que Provataris. Certains sont connus, comme ses collègues Jean Honorius de Mallia⁶⁸, François Syropoulos⁶⁹, Vivien Brunori⁷⁰. Pour d'autres, si nous ne pouvons les nommer, nous sommes à même de dater leur activité du milieu du 16^e s. et de la localiser à Rome. Un point reste délicat : distinguer entre les copies indépendantes réunies sous la même reliure (dès l'origine, parfois) et celles qui sont dues à une véritable collaboration : à part les cas où les copistes se partagent la copie d'une même oeuvre, la distinction n'est pas facile. J'ai relevé jusqu'à présent 9 cas sûrs de collaboration à côté de 17 douteux; dans deux de ces derniers, il est vrai, le copiste est identique à un des scribes collaborateurs. Mais tous ceux-ci me semblent différents. Comme on le voit, et cette remarque pourra servir de conclusion, il y a encore du pain sur la planche pour les chercheurs.

⁶⁸) V., outre Vogel - Gardthausen, les index des catalogues de la Bibliothèque Vaticane et divers renseignements dans les ouvrages cités de Müntz et de Batiffol.

⁶⁹) V. Patrinielis, "Ελληνες κωδικογράφοι, p. 111 - 112.

⁷⁰) V. les index des catalogues de la Vaticane.

ΣΥΖΗΤΗΣΙΣ

‘Ο κ. Μ. Μανούσακας ήρώτησε τὸν πατέρα P. Canart, ἐὰν γνωρίζει ὅτι τῶν ἐν τῷ κώδ. V a t i c. Gr. 2124 αὐτογράφων ἐπιστολῶν κατάλογον μετὰ περιλήψεων ἔχει καταρτίσει ἀπὸ ἐτῶν ὁ πατήρ J. Darrouzes, φωτογραφίας δὲ ἔλαβεν ἐν Ρώμῃ τῷ 1958 ὁ ἴδιος ὁ κ. Μανούσακας, ὡς διευθυντὴς τότε τοῦ Μεσαιωνικοῦ Ἀρχείου τῆς Ἀκαδημίας Ἀθηνῶν, ἔνθα καὶ ἀπόκεινται αὐταὶ ὁμοῦ μετὰ τοῦ καταλόγου τοῦ πατρὸς Darrouzes, ὃν οὗτος ἐδάνεισεν εἰς τὸ Ἀρχεῖον τοῦτο. Ὁ κ. Μανούσακας ήρώτησεν ἐπίσης ἐὰν δύναται τὸ ἐν λόγῳ Ἀρχεῖον νὰ ἐκδώσῃ τὰς ἐπιστολάς ταύτας. Ὁ πατήρ Canart ἀπήντησεν ὅτι ἡγνόει πάντα ταῦτα καὶ ὑπεσχέθη νὰ πληροφορήσῃ τὸν κ. Μανούσακάν τίνας ἐκ τῶν ἐπιστολῶν τοῦ κώδικος τούτου προτίθεται νὰ ἐκδώσῃ ὁ ἴδιος καὶ τίνας ὁ ἐπίσης ἀσχοληθεῖς μὲ τὸν κώδικα Ἰταλὸς μελετητὴς κ. Felice Santarelli.